VILLERS SAINT PAUL

Il n'est jamais tombé autant de neige depuis 1946 !

Passage en Communauté d'Agglomération :

collecte des déchets

Passage à la TV numérique :

la TNT pourquoi ? quand ? comment ?

Le complexe Henri Salvador :

un espace idéal pour le théâtre

Bulletin n° 63 - janvier 2011

SOMMAIRE

Édito du maire Page 3

Dossier

Mise en place de la nouvelle collecte des déchets Page 4

Cadre de vie

Passage à la TV numérique en février Page 10

Les travaux dans la commune Page 11

Vivre ensemble

Voyage des personnes âgées Page 12

Zef et Bulle Page 13

Le marché de Noël Page 14

Sports et associations

L'arbre à poule Page 16

Grandir

Le collège se mobilise Page 17

Culture

Le théâtre à Villers-Saint-Paul Page 18

Le Salon de la sculpture Page 19

En un clin d'œil Page 20

Tribunes Page 23

ÉDITORIAL

BULLETIN MUNICIPAL
Mairie de VILLERS-SAINT-PAUL
Janvier 2011

Directeur de la publication
Gérard Weyn

Directeur Adjoint de la publication
Philippe Massein

Mairie de Villers-Saint-Paul
Place François Mitterrand
60870 Villers-Saint-Paul
Tél. 03 44 74 48 40

Rédaction
Nicolas Jerusalemy, Jean Hernandez

Photos
Services municipaux

Publicité et édition
AGIL, 27 rue Robert Schuman, 60100 Creil
Tirage 3400 exemplaires
Dépôt légal
1er trimestre 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année 2011 est marquée par un changement important dans le fonctionnement des services municipaux puisque, à compter du 1er janvier, le service de collecte des ordures ménagères sera assuré par la Communauté de l'Agglomération Creilloise. Vous trouverez tous les détails de ce transfert de compétence dans le dossier qui ouvre ce bulletin.

Bien qu'à Villers-Saint-Paul, le calendrier du ramassage des ordures ne change pas, cette modification dans le fonctionnement des services est la marque d'une évolution importante de l'intercommunalité qui est officiellement devenue communauté d'agglomération en ce début d'année 2011.

Au-delà des mots, cela signifie une consolidation de la CAC et une modification de ses compétences. La création de zones d'activité intercommunales en est un des éléments que nous avons déjà mis à profit en commençant une réflexion commune avec Nogent-sur-Oise sur la création d'un « éco-parc » qui s'étendra de la plate-forme chimique au secteur d'Auchan.

Nous permettrons ainsi à de nouvelles entreprises de s'installer dans ce périmètre pour créer des emplois et valoriser les terrains, le tout dans le respect des principes du développement durable.

Les quatre communes de la CAC ont conclu un « pacte financier » dont l'objectif est de créer une solidarité financière entre les communes, permettant à chacune d'avoir les moyens d'assurer son propre développement et à la CAC de mener de grands projets pour le territoire.

Cet outil est nécessaire pour la préparation de notre budget 2011, qui confirme les difficultés que nous avions prévues dès l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle et, récemment, du gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Nous ne connaissons pas encore les marges de manœuvres dont nous disposerons pour réaliser notre programme municipal ni, ce qui est plus grave, pour continuer à soutenir les Villersois les plus en difficulté.

Les élus et les services poursuivront pourtant leurs efforts en faveur des habitants et la réalisation des nombreux projets engagés, dont certains sont détaillés dans ce numéro du bulletin municipal. Par ailleurs, je vous invite d'ores et déjà aux deux réunions publiques consacrées au budget qui auront lieu les 22 et 23 février prochains. Il y aura beaucoup de choses à dire et expliquer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2011.

Votre Maire,
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise

Gérard WEYN

Mise en place de la nouve

Dans le cadre de son passage en Communauté d'agglomération, l'intercommunalité a pris en charge le service de collecte des ordures ménagères depuis le 1er janvier 2011.

La Communauté de l'Agglomération Creilloise assumait déjà la charge du traitement des ordures ménagères, par le biais de son adhésion au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) qui gère le Centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul (qui comprend le centre de tri, la valorisation énergétique des déchets et l'incinérateur). Il était donc logique que la CAC complète cette compétence par la collecte des ordures dans les quatre villes qui la composent.

Ce transfert s'accompagnera de changements que les Villersois devront prendre en compte, notamment dans les jours de collecte (voir les pages suivantes).

De plus, quatre équipiers de collecte et conducteurs travaillant aux services techniques seront désormais employés par la CAC.

Prochainement, les camions de collecte seront stationnés dans un nouveau bâtiment à proximité de la zone artisanale de Nogent-sur-Oise.

La collecte en chiffres

Le traitement des ordures ménagères revient à 4,2 millions d'euros par an pour la CAC, et le fonctionnement de la collecte est estimé à 2,8 millions.

Ce sont des sommes importantes qui se justifient par l'impact sur l'environnement de déchets mal triés ou mal recyclés.

Chaque année, plus de 30 000 tonnes de déchets sont collectées sur l'agglomération, dont 24 000 tonnes d'ordures ménagères.

Le poids moyen d'une poubelle d'ordures ménagères résiduelles d'un habitant de l'agglomération est de 339 kg par an. L'objectif est de baisser ce poids à 230 kg à court terme.

« La collecte sélective (Bac jaune et bleu) se fera dorénavant le lundi sur l'ensemble de la commune »

velle collecte des déchets

10 ans de collecte à Villers-Saint-Paul !

Cela fait dix ans que la commune organise la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Pendant cette période, de nombreux aménagements ont eu lieu au service des Villersois jusqu'à la mise en place, en 2010, de la collecte des déchets verts, en passant par la mise à disposition de composteurs et l'aménagement des horaires et jours de collecte.

Parallèlement, de nombreuses opérations de sensibilisation ont été menées pour aider les ménages à mieux trier leurs déchets, en partenariat avec le SMVO, les bailleurs sociaux mais aussi la CAC dont une « ambassadrice du tri » visite les écoles régulièrement.

Depuis 2000, 1043 tonnes de journaux ont été collectées à Villers-Saint-Paul, ainsi que 1431 tonnes d'emballages.

Pour tout savoir…

Pour répondre à vos questions, la CAC met en servive un numéro vert. Des permanences seront également mises en place pour vous répondre aux heures de bureau et un répondeur enregistrera les appels en dehors de ces horaires.

N° Vert 0 805 12 60 60

La nouvelle collecte des déchets

SECTEUR 1

Collecte des encombrants :
le 1er jeudi du mois

Collecte des ordures ménagères :
les lundis et jeudis

Collecte sélective (bac bleu et jaune):
le lundi

SORTIE DES BACS LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 19 H

SECTEUR 1:

Allée du comte d' Archiac
Rue de l'Aulnaie
Impasse Béchamel
Square Béchamel
Allée Belle vue
Allée de la Brèche
Square Jacques Brel
Rue Aristide Briand
Chemin des Canaux
Rue des Champs
Allée du Champs du mouton
Allée Jacques le Chandelier
Rue de la Cité Entreil
Rue de la Cité l'Épine
Rue du Clos Rion
Rue des Coteaux
Rue du Général De Gaulle
Rue Marcel Deneux
Rue Arthur Dutillieul
Rue Serge Gainsbourg
Impasse de la Gare
Rue du Maréchal Gérard
Allée de la Glacière
Allée des Glaïeuls
Allée des Glycines
Rue du Grand Pré
Allée des Iris
Rue du Général Leclerc
Ruelle Lenette
Place Lequien
Rue du Marais
Allées des Marguerites
Avenue des Marions
Rue des Marquets
Rue de Monchy
Square du Mont Sergent
Rue de la Montagne Taralle
Rue Mortefontaine
Rue de la Moulinière
Allée des Murgets
Avenue de l'Orangerie
Avenue Marcel Pagnol
Rue Pasteur
Espace Pierre Perret
Rue de la Petite Louve
Avenue de la Renardière
Cavée des Renards
Boulevard de la République
Allée des Roses

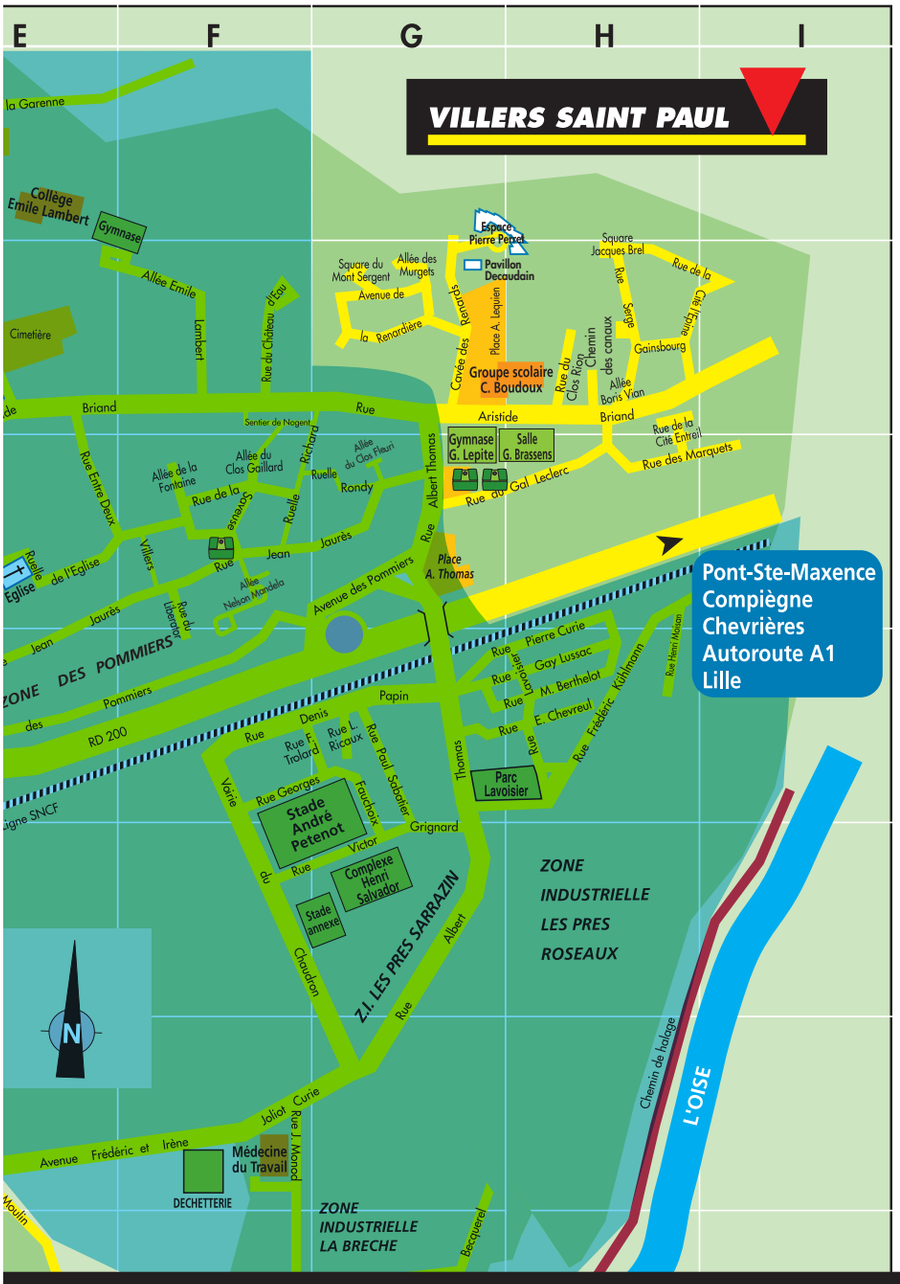

SECTEUR 2

Collecte des encombrants :
le 1er jeudi du mois

Collecte des ordures ménagères :
les mardis et vendredis

Collecte sélective (bac bleu et jaune) :
le lundi

SORTIE DES BACS LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 19 H

Rue Georges Fauchoix
Allée de la Fontaine
Chemin de la Garenne
Rue Victor Grignard
Rue Jean Jaurès
Rue Frédéric et Iréne Joliot Curie
Rue Frédéric Kühlmann
Rue Emile Lambert
Rue Lavoisier
Rue du Libérator
Rue Gay Lussac
Allée Nelson Mandela
Sentier des Marrions
Rue Jacques Monod
Sentier de Nogent
Rue Charles Notaire
Rue Denis Papin
Avenue des Pommiers
Rue Louis Ricaux
Ruelle Richard
Ruelle Rondy
Rue Paul Sabatier
Rue de la Saveuse
Place Albert Thomas
Impasse des Tours
Rue Francis Trolard
Rue Jules Uhry

Rue Ernest Rousseau
Allée Saint Exupéry
Allée Antoine de Sartine
Allée Randon de la Tour
Voirie de la Tour
Allée des Tulipes
Allée Boris Vian

SECTEUR 2 :
Rue Henri Becquerel
Rue Belle Visée

Rue Marcelin Berthelot
Rue Aristide Briand
Rue du Château d'eau
Voirie du Chaudron
Rue Eugène Chevreul
Allée du Clos Fleuri
Allée du Clos Gaillard
Rue Pierre Curie
Place Arthur Dutillieul
Ruelle de l'Eglise
Rue Entre deux Villers

La collecte : mode d'emploi

De nombreux documents de communication existent pour vous aider à trier vos déchets. Suivez le(s) guide(s) !

EXTRAITS du RÈGLEMENT de COLLECTE

Consultable sur www.cc-agglocreilloise.fr
ou sur simple appel au

N° Vert 0 805 12 60 60
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- Les collectes ont lieu selon les jours prévus sauf le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre,
- L'entretien des conteneurs reste à la charge des usagers. En ce qui concerne sa maintenance le service déchets vous renseignera sur simple appel téléphonique.
- Ne sont collectés que les déchets mis dans les bacs (et les sacs) distribués pour cet usage par la collectivité.

DÉCHETTERIES Verdi

- CREIL : Zone ALATA - av. d'Halatte - 60100 Creil
- LAIGNEVILLE : rue Pierre et Marie Curie - 60290 Laigneville
- SAINT LEU D'ESSERENT : ZI du Renoir - rue Marcel Paul - 60340 Saint-Leu d'Esserent
- VILLERS SAINT-PAUL : av. Frédéric et Irène Joliot Curie - 60870 Villers Saint-Paul

Horaires d'ouverture :
Mardi au samedi : 9h/12h et 14h/18h
Dimanche : 9h/12h - Fermeture les lundis et jours fériés

N° Vert 0 800 60 20 02
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

RECYCLERIE

Sud Oise Recyclerie (S.O.R)
rue du Pont de la Brèche
60870 Villers Saint-Paul

Horaires d'ouverture
Lundi au jeudi : de 8h30 à 17h - vendredi : de 8h30 à 16h
Fermeture les samedis, dimanches et jours fériés

Pour les dépôts et les collectes à domicile :
tél : 03 60 46 80 08 ou **06 26 85 03 47**
Email : accueil.sor@gmail.com

Déposons dans le bac ou le sac jaune
Les bouteilles et flacons en plastique
Les emballages métalliques
Les briques alimentaires
Les cartonnettes

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DE L'OISE — Verdi — ADEME — PICARDIE LA RÉGION — ECO EMBALLAGES

DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHETTERIE

- les ordures ménagères
- les déchets industriels
- les déchets putrescibles (exceptés les déchets de jardin)
- les bouteilles de gaz, les extincteurs, les déchets non triés
- les déchets hospitaliers
- l'amiante friable ou libre

Déposons dans le conteneur à verre

Les pots, bocaux et bouteilles en verre

Pour les déchets verts

Collecte tous les mercredis du mercredi 30 mars au mercredi 30 novembre 2011

- Des sacs seront distribués par la CAC.
- Des composteurs individuels sont disponibles. Contactez-nous au

N° Vert 0 805 12 60 60

Déposons sur le trottoir (la veille de leur collecte) les encombrants d'1 m³ maximum :

- **mobilier non réutilisable :** buffet, éléments de cuisine, armoire, commode, bibliothèque, mobilier de bureau, salon de jardin, canapé, lit….
- **sanitaire non réutilisable :** lavabo, baignoire, bac à douche, bidet, évier, WC…

ATTENTION ! Pour **l'électroménager,** comme pour les autres déchets (gravats, pots de peinture, batteries,…), contactez nous au

N° Vert 0 805 12 60 60

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

contact@l-et-m.com - 12/2010

LES DÉCHETTERIES DU RÉSEAU

À déposer directement dans les bennes :

- Pneus
- Gravats
- Ferrailles
- Cartons
- Déchets verts
- Tout venant incinérable (mobilier, cartons souillés ou objets en plastique)
- Tout venant enfouissable (béton armé, plâtre, rouleaux de moquette)

À remettre à l'agent de la déchetterie :

- Seringues usagées
- Amiante
- D3E
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, produits phytosanitaires)
- Piles et accumulateurs
- Textiles
- Huiles de moteur usagées
- Batteries

Cas particuliers :

- L'amiante liée (tôles ondulées en amiante, ciment, plaques d'amiante, tuyaux...) est à déposer les premiers jeudis du mois à la déchetterie de Creil.
  Une participation financière est demandée.
- Les seringues usagées sont acceptées à la déchetterie de Creil. Ne les jetez ni dans la poubelle, ni dans une bouteille plastique.

Programme Verdi

Passage à la TV Numérique

Au tour de la Picardie ! Le département de l'Oise passera à la télévision tout numérique à compter du 2 février 2011. Cela peut nécessiter quelques adaptations sur votre matériel.

Le 2 février 2011, la télévision numérique sera installée dans tous les foyers picards et, donc, Villersois. Si vous êtes connecté par le biais d'une offre ADSL, le câble ou le satellite et qu'aucun de vos postes n'est branché sur une antenne râteau, vous ne risquez rien.

En revanche, si vous recevez vos chaînes par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de vos postes et que vous ne vous êtes pas équipés, votre écran risque de devenir noir ce jour-là.

Le mieux est alors de contacter un spécialiste pour qu'il vous indique la marche à suivre afin de vous adapter à ce nouveau mode de réception qui permet une meilleure qualité d'image et de son.

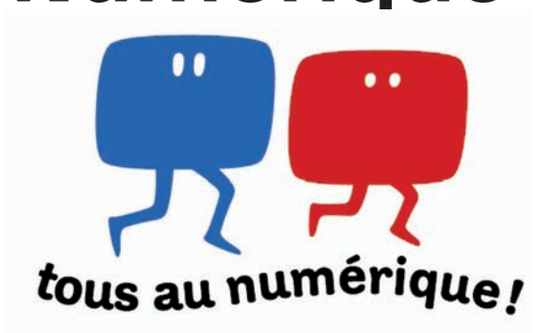

Les écrans de nouvelle génération, dits « plats », sont souvent équipés d'un décodeur TNT intégré, qui vous permet d'éviter d'acheter un décodeur.

Après le 2 février, il faudra par ailleurs sans doute rechercher et mémoriser les nouveaux canaux des chaînes sur tous vos postes. ▲

La TNT : pourquoi ? comment ? quand ?...

Outre les meilleures réceptions de l'image et du son, cela permet de libérer des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes et de nouveaux services (comme le haut débit sur tout le territoire).

Le 2 février au matin, tous les émetteurs analogiques et numériques seront donc éteints et votre écran, s'il n'est pas équipé, deviendra noir.

Comme ce passage à la télévision numérique nécessite des adaptations chez beaucoup de personnes, le délai est volontairement long pour permettre à tous de s'adapter et d'adapter son matériel.

La commune a pris l'initiative de faire venir un camion spécialisé à la rencontre des Villersois le 17 décembre pour répondre à toutes leurs questions.

Si toutefois il en restait, consulter le site www.tousaunumerique.fr ou le 0970 81 88 18

Les travaux dans la commune

De nombreux travaux ont été menés ces derniers mois sur le territoire de la commune, dont certains importants pour son avenir et d'autres de confort pour les Villersois.

Quartier des Pommiers

Avec la livraison de ce programme immobilier composé de 16 appartements et de 20 maisons de ville, la commune complète son offre immobilière de manière à permettre à tout le monde de se loger dans de bonnes conditions.

Les locataires de l'OPAC de l'Oise, qui gère ces nouveaux bâtiments, se sont installés dans le courant du mois d'octobre. Une nouvelle rue, l'Allée Nelson Mandela, a été créée. Un aménagement routier a également été nécessaire à l'intersection des rues Jean Jaurès, de la Saveuse et de l'Allée Nelson Mandela (voir encadré).▲

Nouveau carrefour rue Jean Jaurès

Certains automobilistes ont été décontenancés par ce nouveau croisement car il est constitué de quatre Stop. Il n'y a aucune difficulté ni aucune aberration du Code la Route dans ce système !

Il y a peu de chances pour que quatre véhicules se retrouvent en même temps au carrefour mais dans ce cas improbable il suffit de conserver la règle de la priorité à droite ou de se faire des signes pour déterminer lequel passe en premier. Le fait est que l'objectif principal est atteint : la vitesse est cassée à ce niveau de la rue Jean Jaurès. △

Rue de la Moulinière

Cette voie posait un certain nombre de difficultés, en particulier liées à la vitesse de certains véhicules qui l'empruntaient. C'est pourquoi la commune a décidé de lancer un vaste programme de réaménagement de la rue qui consistera en la création de trottoirs élargis permettant de sécuriser la circulation des piétons, la création de places de stationnement, la réfection de toute la chaussée, la création de chicanes et de plateaux surélevés pour réduire la vitesse

et la création d'espaces paysagers pour agrémenter la rue. Les travaux devraient durer jusqu'à la fin du mois de janvier.

Voyage des personnes âgées

Du 18 au 26 septembre dernier le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) proposait aux retraités villersois un séjour dans les Pyrénées-Atlantiques à la découverte du Pays Basque.

C'est avec le beau temps et la bonne humeur qu'un groupe de 49 Villersois est parti à la découverte du Pays Basque.

Après un agréable voyage en bus, nos vacanciers se sont installés dans leurs chambres. Dès le lendemain les excursions ont débuté par la visite de Saint-Jean-de-Luz puis se sont poursuivies par Saint-Jean-Pied de Port, la villa Arnaga à Combo-Les-Bains, la découverte du Château Antoine d'Abbadie à Hendaye, la visite d'une conserverie à Ciboure, puis de la Basilique d'Azpeitia et la découverte de la maison natale de Saint Ignace de Loyola. Enfin, visite de Biarritz après Bayonne et le petit train à crémaillère de la Rhune. Les soirées étaient variées : loto, diaporama, danses et chants Basques, de bonnes tables avec des menus typiques de la région.

Merci au chauffeur pour sa conduite tout en douceur et au guide pour sa connaissance de la région.

L'année prochaine le séjour aura certainement lieu en Alsace. ▲

Le repas annuel de nos aînés

La municipalité et le CCAS conviaient nos aînés au repas annuel, le dimanche 10 octobre à la salle Georges Brassens. Au menu salade landaise, croustade de ris de veau et morilles, suprême de pintade…

Santé à croquer

Le Trait d'Union organisait le 24 septembre dernier à la bibliothèque Colette une conférence sur le thème de la « Nutrition et prévention de l'obésité » animée par Elodie MARTINOT, diététicienne et nutritionniste. ▲

En chansons

Le 11 décembre dernier, l'association Vacances & Familles 60 en partenariat avec Villers-Saint-Paul, la Réussite Éducative et le C.C.A.S. organisait un goûter-spectacle, pour le Noël des familles, au complexe Henri Salvador. Au programme « *Un coin de lune et de soleil* », une comédie musicale drôle et poètique qui a attiré plus de 120 personnes.

Zef et Bulle

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, le Trait d'Union proposait aux élèves des écoles de Villers-Saint-Paul d'assister à une pièce de théâtre : Zef et Bulle

Zef c'est l'air et Bulle c'est l'eau, deux éléments essentiels à la survie de la Terre, deux éléments incarnés par nos personnages qui, inquiets du sort réservé à notre planète, se lancent dans une course folle destinée à stopper sa destruction imminente. Guidés par Tacalouca, un sorcier capable de communiquer avec la nature et les êtres qui l'habitent, et conscients que le temps est compté, Zef et Bulle seront propulsés dans des lieux peuplés de personnages hauts en couleur, qui à travers leurs histoires nous feront prendre conscience des graves dangers encourus par la planète…

Zef et Bulle est une action citoyenne et engagée, une parole à destination des plus jeunes pour traiter du respect de l'environnement et des autres, du partage et de la délicate expérience de vivre ensemble en harmonie. △

Avec Naomi Canard, Matthieu Nolin, Emmanuel Mailly. Écriture et mise en scène : Delphine Collette-Nolin. Création univers sonore et interprétation : Emmanuel Mailly Création lumière : Julien Appert. Scénographie et création costumes : Hanna Sjödin.

Le marché de Noël

Le parvis de la mairie accueillait le 10 décembre dernier, le marché de Noël organisé par le Trait d'Union. De très nombreux Villersois ont pu profiter, entre 16h30 et 21h30, de la quinzaine de stands qui s'étaient installés pour l'occasion. Le service Jeunesse a ainsi maquillé plus d'une centaine d'enfants et le Comité des fêtes a vendu près de 500 gauffres, crêpes et barbes à papa. Un grand merci aux Services Techniques de la Ville qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.

Résultats du concours de la soupe de Noël. Les ingrédients de la soupe étaient : poireaux, carottes, pommes de terre, navets violets, céleri, persil, gousse d'ail, eau, bouillon de légumes, crème, huile, beurre, sel, poivre.

C'est Odette Scuttenaire qui a trouvé tous les ingrédients de la soupe et qui a gagné le panier garni.

60 litres de soupe ont été distribués lors du marché de Noël.

L'arbre à poule

Située rue Mortefontaine, la ferme *l'arbre à poule* ouvre ses portes au public. Magali Haring et Patrick Mancheron organisent des visites dans cet établissement, vieux de 400 ans, qui ne produit plus de matières céréalières mais qui récolte toujours des fruits et des légumes et où sont élevées plus de 200 volailles de races différentes.

L'association a pour but de soigner et de nourrir les animaux, de faire connaître les principes fondamentaux de la vie animale et végétale et de faire prendre conscience de la biodiversité.

Les différentes espèces qui cohabitent dans la ferme sont en totale liberté afin que les visiteurs soient directement à leur contact et la visite est guidée.

L'arbre à poule met en place des ateliers de soins aux animaux et de jardinage afin d'enseigner à manipuler les outils, à semer, récolter et à valoriser les déchets naturels.

L'association accueille les familles, les groupes scolaires, les personnes en maison de retraite et est adaptée pour l'accueil des personnes à mobilité réduite

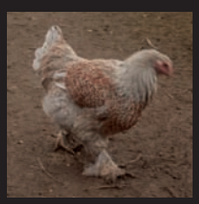

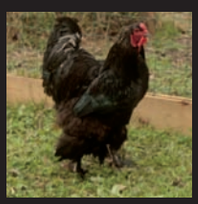

L'association *l'arbre à poule* vous ouvre les portes de la ferme sur rendez-vous. Les visites guidées durent une heure trente. 4 euros par personne et gratuit pour les moins de 3 ans.

La ferme possède un site internet sur lequel vous pourrez trouver la liste de toutes les activités proposées : www.larbreapoule.com.

L'arbre à poule, 28 rue Mortefontaine,
60870 Villers-Saint-Paul. 06 15 29 43 14

Muriel Hurtis

Les élèves des classes de 6ème3 et de 5ème1

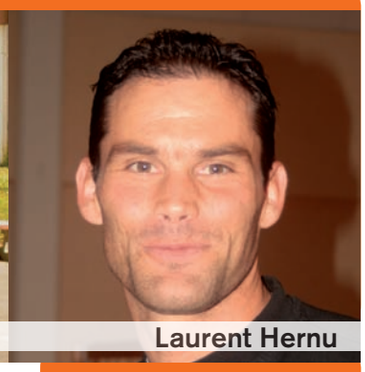
Laurent Hernu

Le collège se mobilise

Le collège Emile Lambert participe depuis 7 ans à l'Opération « Mets tes baskets et bats la maladie » de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies.

Le lundi 18 Octobre, les élèves de 6ème3 et de 5ème1 ont eu pour la première fois le plaisir de participer à la dictée de l'association ELA, en présence de Laurent HERNU, décathlonien français, entraîneur des athlètes nogentais et de Muriel HURTIS, grande championne d'athlétisme.

Sous le regard de Mme Ponsa, enseignante d'EPS et coordinatrice au collège des actions ELA, les élèves ont d'abord vu une vidéo de sensibilisation autour du handicap, de la maladie et de la solidarité. Les deux parrains de l'association se sont ensuite relayés pour lire la dictée de Marc LEVY et se sont prêtés à une séance de dédicaces.

Le cross s'est déroulé le mercredi suivant. Les élèves ont couru par équipes pour allier solidarité et entraide et avaient la possibilité de se déguiser afin d'agrémenter ce jour de fête. Tout le personnel du collège, la police municipale et les services techniques de la ville se sont mobilisés durant cette matinée.

La récolte de dons pour ELA a débuté il y a 7 ans avec 280 euros pour arriver l'an passé à 4000 ! Suite à toutes ces actions un ambassadeur sera élu pour représenter le collège lors de la remise des récompenses qui aura lieu en mai et aura alors l'opportunité de rencontrer des familles de ELA et quelques parrains de l'association dont Zinédine Zidane. ▲

Le Théâtre à Villers

Le complexe Henri Salvador accueille régulièrement les troupes de théâtre de la région et leur offre un espace idéal pour réaliser leurs projets artistiques.

Pourquoi les manchots n'ont-ils pas froid aux pieds ?

Pourquoi pleure-t-on lorsqu'on coupe des oignons ? Que se passe-t-il lorsqu'on respire de l'hélium ? Une pièce qui répond à ces questions farfelues et montre que la science n'est pas inaccessible.

Soirée théâtre & tartines

Le 4 décembre au complexe Henri Salvador, l'Office municipal culturel organisait la première soirée consacrée au théâtre amateur villersois.
Au programme deux pièces, *Veillée funèbre* et *Justin prend du spectrum*.

Veillée funèbre.

Une pièce de Guy Foissy interprétée par la Compagnie Salleste.

Quelques personnes se retrouvent autour d'un mort lors d'une veillée pas comme les autres ! Qui est le mort ? On ne le sait pas vraiment. S'en suivent alors 1000 propos plus délirants les uns que les autres.

***Justin prend du Spectrum* de Rémi De Vos, interprétée par le théâtre Tiroir.**

En 2030, dans le fumoir de l'hôpital, le personnel à la recherche de la jeunesse éternelle, vient prendre son service.

Noce par AMATHÉA 60 . Texte de Jérôme Soufflet, mise en scène d'Emilie Gévart avec la Compagnie Salleste de Villers-Saint-Paul, Topaze de Tergnier, Simple Prétexte de Compiègne, Souffler n'est pas jouer de Crisolles, Théâtre Tiroir de Villers-Saint-Paul et Traces & Cie de Tracy-le-Mont.

Regroupés pour l'occasion, les acteurs des différentes troupes emmènent les spectateurs à l'extérieur pour assister à une Noce et être les témoins des pensées et conversations des invités de la mariée… mais ils ne connaissent pas l'heureux élu…

Salon de la sculpture

Cette année le Salon de la sculpture réunissait du 5 au 7 novembre à la salle Georges Brassens, treize exposants dont deux professionnels. Déjà, récompensée en 2009, c'est Micheline Mercier de Fresnoy-en-Thelle qui a reçu le 1er Prix de la ville pour l'ensemble de son œuvre. Le second lauréat, Mr Bernard Lesot de Creil, a été récompensé pour ses réalisations sculptées dans le bois. Le salon a accueilli plus de 300 visiteurs dont les scolaires, de la petite section au CM2.

La bourse aux vêtements et aux jouets

Malgré les intempéries, l'édition 2010 de la bourse aux vêtements a été un succès. Plus de 200 visiteurs ont pu chiner, dans une très bonne ambiance, dans la salle Georges Brassens spécialement aménagée pour cette occasion.

Les jouets et vêtements pour enfants ont, encore une fois, eu beaucoup de succès. Le Trait d'Union remercie vivement les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu. Merci donc à Christiane, Pascaline, Farida, Maria, Laurence et Céline

Contes de Noël à la Bibliothèque Colette

La Compagnie Voix Lactées était venue spécialement de Gisors pour présenter le spectacle « Flocons de neige » composé d'histoires de toute l'Europe et de chants lyriques. Une cinquantaine de villersois se sont retrouvés à la bibliothèque Colette et ce malgré la neige et le froid

Salon de l'emploi

La Mission Locale de la Vallée de l'Oise organisait le jeudi 25 novembre à la Salle Georges Brassens en partenariat avec la Communauté de l'Agglomération Creilloise, les villes de Villers-Saint-Paul, et Montataire, Pôle Emploi, le Forum-Jeunes des métiers de l'Economie Sociale et Solidaire.

Site internet

Le site internet de Villers-Saint-Paul se modernise et change de look.

http://www.villers-saint-paul.fr

Le père Noël est de passage

En train au centre de loisirs

Le 15 décembre les amis de la vapeur de l'Oise ont eu la bonne idée d'emmener le Père Noël au centre de loisirs. Les enfants, qui avaient préparé des dessins, ont reçu en échange des chocolats.

À l'école

Dans les rues de la ville

La neige et le froid n'arrêtent pas le Père Noël et même s'il a beaucoup de travail, il est venu à Villers-Saint-Paul le 19 décembre et a été accueilli avec du vin chaud par le Comité des fêtes.

Des chutes de neiges historiques

On n'avait pas vu autant de neige depuis 1946. Voici quelques images de la ville qui a subi de plein fouet l'épisode neigeux.

Le goûter des lutins

La maison des lutins recevait les tout petits pour son goûter de fin d'année et, à cette occasion, proposait le spectacle « la maison bonhomme » qui a ravi les enfants et les familles.

Colis personnes âgées

Le 7 décembre dernier le C.C.A.S. remettait aux personnes âgées le traditionnel Colis à la salle Georges Brassens. Plus de 300 personnes étaient concernées.

La malle aux trésors

Venez découvrir la malle aux trésors, le 4e mardi chaque mois de 9h30 à 11h30 à la salle de la glacière. Cette ludothèque mobile est un nouveau service gratuit proposé par le conseil général de l'Oise et permet aux enfants de 0 à 4 ans de bénéficier du service de prêt de jeux et de jouets.

Les tribunes des groupes du Conseil municipal

Réforme des retraites : la grande arnaque

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter, au nom de l'ensemble des élus de la majorité de Gauche du Conseil municipal, une très bonne année 2011.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée pour ceux d'entre nous qui, dans les prochains mois, seront à nouveau fragilisés par la dégradation économique et sociale de notre pays. Il paraît que les Français sont les plus pessimistes du monde, et je n'aimerais pas donner raison à cette étude. Mais admettons que notre gouvernement nous donne de fortes raisons de l'être…

D'ailleurs, nos inquiétudes sont grandes. Notre budget, pour commencer, est en train de s'élaborer dans des conditions particulièrement difficiles à cause des récentes réformes imposées aux collectivités, en particulier la suppression de la taxe professionnelle.

Dans le même temps, l'Etat a choisi de geler ses subventions et ainsi d'asphyxier encore un peu plus nos communes et communautés de communes.

Mais malgré tout, nous poursuivons et poursuivrons notre action au service de la commune et de ses habitants parce que les Villersois nous le demandent. Prochainement, nous dresserons ensemble le bilan de mi-mandat de notre majorité et dès maintenant je peux vous dire qu'une partie de nos promesses ont déjà été tenues.

Le cadre de vie a été amélioré, les quartiers s'animent plus que jamais, les projets aboutissent progressivement. La rue de la Moulinière et bientôt les rues des Marquets et du Général Leclerc connaîtront des aménagements profonds pour le confort des riverains et la passerelle qui reliera la rue Marcel Pagnol au quartier Bellevisée démarrera sera construite cette année.

Au niveau de l'agglomération, comme vous le savez, les évolutions sont également profondes. La commune de Villers a été particulièrement active dans ce domaine puisque ce passage en communauté d'agglomération n'a qu'un seul but : offrir un service plus efficace et cohérent aux habitants tout en gardant notre identité communale et surtout en restant à l'écoute de tous les Villersois.

Encore une fois, je vous souhaite une très belle année 2011.

Philippe Massein
Groupe Socialiste et Républicain

2011, une année nouvelle…

Si nous en croyons la presse, certains économistes et politiques, il n'y aurait qu'une seule alternative possible : se soumettre aux exigences capitalistes et laisser faire les marchés.
C'est bien cet engagement qu'ont pris les chefs de gouvernements au niveau européen.
En effet, ils proposent ni plus ni moins que la réduction des services publics, des dépenses publiques et sociales, tout ce qui contribue à créer une dynamique territoriale et sociale. C'est la casse des systèmes de retraite par répartition, la réduction des bourses étudiantes au Royaume-Uni, la baisse des salaires, la privatisation des secteurs publics comme en Espagne, en Grèce et au Portugal.
Pour la France, c'est tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance qui est aujourd'hui remis en cause.
L'écart entre les plus riches et les plus pauvres n'a jamais été aussi important.
Aujourd'hui ce qui compte c'est la course à l'argent, la compétition entre les populations organisée par le patronat et les gouvernements. Les salarié(e)s sont la variable d'ajustement prioritaire notamment pour les grandes entreprises.
Est-ce écrit dans l'histoire ?
A n'en pas douter, l'histoire peut se dérouler autrement. Dans les derniers mois, les populations et les travailleurs européens s'opposent aux régimes d'austérité pesant sur leur vie au quotidien. Ils proposent une autre répartition des richesses. Les jeunes veulent peser sur leur avenir. Des millions de personnes sont descendus dans la rue, contre l'injustice.
Alors à l'aube de cette nouvelle année, chacune et chacun d'entre nous, dans ses activités au quotidien, dans le réseau associatif, sur son lieu de travail, dans son parti politique, nous pouvons réagir pour construire une société de justice.
Comme le dit Stéphane Hessel, co-rédacteur de la déclaration universelle des Droits de l'homme en 1948 : « le motif de base de la Résistance, c'était l'indignation. Aujourd'hui, les raisons de s'indigner dans ce monde complexe peuvent paraître moins nettes qu'hier, mais cherchez et vous trouverez tout autour de vous des motifs d'indignation. »
Bonne année d'espoir à toutes et à tous.

Marie-France Boutroue
Groupe Communiste et Républicain

CAC : tout ça pour ça ?

Notre conseil municipal a récemment approuvé le changement de statut de la Communauté de communes de l'Agglomération Creilloise (CAC) qui regroupe Creil, Nogent, Montataire et Villers. La majorité a voté sans sourciller ce texte très complexe de plus de vingt pages que nous découvrions en même temps qu'elle, lourd de conséquences pour les Villersois mais qui n'améliorera en rien leur vie quotidienne.

Nous avons refusé d'approuver un tel pataquès administratif que nous comprenions mal et dont les objectifs ne sont pas très clairs. Ainsi, quand nous avons demandé quels avantages il fallait en attendre, le maire nous répondit, très embarrassé : « C'est déjà pour le plaisir de travailler ensemble ».

Un petit plaisir plutôt coûteux ! Cette CAC version 2011 aura surtout deux conséquences : augmenter ses propres coûts de fonctionnement et rendre encore plus compliquées, donc plus opaques, les finances et la fiscalité locales. Les élus et les contribuables, en effet, auront bien du mal à retrouver leurs petits dans cette usine à gaz !

La seule et unique nouveauté réside dans le ramassage des ordures ménagères désormais géré par la CAC. Or, dans la pratique, rien de changé : c'est toujours le même personnel (mais payé par la CAC), la même benne (mais rachetée par la CAC) et aux mêmes jours. Et ne croyons surtout pas que cela nous coûtera moins cher : nous reversons à la CAC le montant correspondant de la dépense alors que la dotation que lui verse généreusement l'État pour son fonctionnement est désormais trois plus élevée qu'avant ! Une aubaine dont les trois grosses communes seront tentées de profiter aux dépens de Villers qui a peu de poids face à elles. Or, nous savons notre maire peu disposé à réduire ses dépenses. Il devra donc augmenter nos impôts locaux pour boucler ses futurs budgets. Il nous expliquera alors que c'est à cause de la suppression de la taxe professionnelle. Non, Monsieur le maire : à cause de la CAC !

Alain Flint et Josiane Beauvallet
Opposition communale et républicaine

VILLERS SAINT PAUL

EDITION 2011

RUN & BIKE
30 JANVIER 2011

DISTANCE TOTALE : 20 KM EN 3 BOUCLES

COURSE A PIED : 3,5 KM

VTT : 4,5 KM

RUN & BIKE : 12 KM

DOSSIER D'INSCRIPTION À RETIRER AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS
OU TÉLÉCHARGER SUR WWW.VILLERS-SAINT-PAUL.FR

FAIRE PARVENIR LE DOSSIER COMPLET AU :
SERVICE DES SPORTS – MAIRIE DE VILLERS-SAINT-PAUL – ESPACE PIERRE PERRET – 60870 VILLERS-SAINT-PAUL

RENSEIGNEMENTS : 06 65 52 02 87